



Notre-Seigneur a dit :
JE SUIS LA VOIE, LA VÉRITÉ ET LA VIE.

Satan répond :
JE SUIS LE MENSonge, L'ABÎME ET LA MORT.

Jamais peut-être l'action des démons ne s'est
montrée plus générale et plus menaçante.

LA PUISSANCE DE DIEU EST INFINIE :
C'est la prière qui la fait descendre du ciel.

PRIÈRE

Auguste Reine des Cieux et Maîtresse
des Anges, vous qui avez reçu de Dieu
le pouvoir et la mission d'écraser la tête
de Satan, nous vous le demandons hum-
blement, envoyez les légions célestes
pour que, sous vos ordres, elles pour-
suivent les démons, les combattent
partout, répriment leur audace et les
refoulent dans l'abîme.

QUI EST COMME DIEU ?

Saints Anges et Archanges, défendez-nous,
gardez-nous.

O bonne et tendre Mère, vous serez toujours
notre amour et notre espérance.

O divine Mère, envoyez les Saints Anges pour
me défendre et repousser loin de moi le cruel
ennemi.



NOTICE

Sur la prière « AUGUSTE REINE »

ÉCRITE PAR

LE BON PÈRE LOUIS-ÉDOUARD CESTAC

Fondateur

de la Congrégation des Servantes de Marie, Anglet.

« En 1863, une âme, accoutumée aux bontés de la Très Sainte Vierge, fut subitement frappée comme d'un rayon de clarté divine. Elle crut voir les démons répandus sur la terre, y causant des ravages inexprimables. En même temps, elle eut une vue d'élévation vers la Très Sainte Vierge. Cette bonne Mère lui aurait dit qu'en effet les démons étaient déchaînés dans le monde et que

l'heure était venue de la prier comme Reine des Anges, et de lui demander d'envoyer les légions saintes pour combattre et terrasser les puissances de l'enfer.

« Ma Mère, dit cette âme, vous qui êtes si bonne, ne pourriez-vous pas les envoyer sans qu'on vous le demande? — Non, répondit la Très Sainte Vierge, la prière est une condition posée par DIEU même pour l'obtention des grâces. — Eh bien! ma Mère, reprit l'âme, voudriez-vous m'enseigner vous-même comment il faut vous prier? — Et elle crut recevoir de la Très Sainte Vierge la prière : *Auguste Reine.* »

Monsieur l'abbé CESTAC devint le dépositaire de cette prière. Son premier soin fut de la présenter à Monseigneur Lacroix, Évêque de Bayonne, qui daigna l'approuver.

Le bon Père la fit ensuite imprimer au chiffre de 500.000 exemplaires et l'envoya partout franco et gratis.

Nous ne devons pas oublier de dire que, lors de la première impression, les presses se brisèrent par deux fois.

La prière *Auguste Reine* s'est répandue rapidement ; elle a été approuvée par plusieurs Archevêques et Évêques.

Un Rescrit de S. S. Pie X, du 8 juillet 1908, accorde à toutes les personnes qui réciteront cette prière, 300 jours d'indulgences une fois chaque jour.

NIHIL OBSTAT :

Insulis, die 23 Maii 1909.

H. QUILLIET, libr. censor.

IMPRIMATUR :

Cameraci, die 24 Maii 1909.

A. MASSART, vic. gen.

Domus Pont. Antistes.